



Fédération des Travailleurs de l'Éducation

CNT-FTE - 18 avenue de la Gloire - 31000 Toulouse - Téléphone : 06 26 50 01 36

mail : fede-educ@cnt-f.org - site : <http://cnt-f.org/fte/>

Toulouse, le 13/03/11

Objet : préavis de grève

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche 110 rue de Grenelle, 75007 Paris

Notre fédération, régulièrement constituée et déclarée au niveau national, affiliée à la Confédération Nationale du Travail, **dépose du lundi 28 mars au samedi 2 avril 2011**, un préavis de grève concernant l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement. Ce préavis doit permettre aux personnels de cesser le travail à tout moment pendant la période indiquée afin d'exiger l'abandon de la politique de casse du service public d'éducation, afin de protéger la scolarité de l'ensemble des élèves, et afin de se protéger de la répression hiérarchique.

En effet la Fédération des Travailleurs de l'Éducation de la CNT soutient les personnels qui se prononcent :

- contre les suppressions d'emplois;
- contre la précarité et toutes ses déclinaisons (CDI, CDD, CAE/CAV, CUI);
- contre le travail gratuit de la journée de "solidarité";
- contre toute remise en cause du droit de grève et des droits syndicaux;
- contre la répression syndicale;
- contre la mise en place des EPEP dans les établissements du premier degré;
- contre la remise en cause de la liberté pédagogique et l'obligation de se soumettre à des pratiques anti-pédagogiques dans le premier degré, (évaluations nationales);
- contre la rupture de la scolarité d'élèves du fait de la politique d'immigration du gouvernement, contre les perturbations du fonctionnement des établissements scolaires par l'intrusion de forces de police à la recherche d'élèves "sans-papiers" ainsi que

contre les pressions hiérarchiques et les sanctions envers les personnels engagés dans la défense des élèves "sans-papiers", avec notamment la multiplication de sanctions administratives;

- contre le fichage des enfants à travers "Base-élèves";
- contre les DHG dans les établissements du second degré, (suppressions des heures postes et multiplication des heures supplémentaires);
- contre la généralisation du bac professionnel en trois ans et la destruction des BEP;
- contre la réforme du lycée dans son état;
- contre la caporalisation et la hiérarchisation (projets de décrets étendant les pouvoirs des chefs d'établissement, conseils pédagogiques), et contre toutes les pressions hiérarchiques;
- contre la dégradation des conditions de travail;
- contre les conditions de remplacement à l'interne dans les établissements du second degré;
- contre les attaques contre les personnels TOS;
- contre la loi d'autonomie des universités, la dégradation du statut des enseignants-chercheurs, la masterisation, (recrutement et formation des enseignants);
- contre la mise en place des préfets d'études et l'ensemble du dispositif ECLAIR;
- contre les attaques des systèmes de solidarité.

La Fédération des Travailleurs de l'Éducation de la CNT soutient les personnels qui se prononcent:

- pour un service public d'éducation de qualité;
- pour des embauches de personnels statutaires pour répondre aux besoins des établissements;
- pour une totale liberté pédagogique;
- pour une revalorisation salariale ainsi qu'une amélioration des conditions de départ à la retraite pour tous.

Afin d'éviter toute ambiguïté ou pression sur les personnels grévistes, nous vous demandons avec insistance de transmettre ce préavis à l'ensemble des Recteurs d'Académie.



Veuillez recevoir nos salutations
syndicalistes,
Pour la FTE CNT